

Image not found or type unknown



# DROIT A LA NATIONALITE FRANCAISE

Par **aissan62**, le **18/10/2014** à **19:19**

BONJOUR OU BONSOIR

Je suis ne le 03/04/1962 en FRANCE de parents algériens qui étaient français lors de ma naissance et qui ont été réintégrés après ma majorité dans la nationalité française et qui résident en France. Moi je travaille en Algérie et y réside est ce que j'ai le droit de demander ma réintégration dans la nationalité française puisque mes parents l'ont réintégrés.

Merci